

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE Classes de 6°

Année scolaire 2023 – 2024 (de sept./23 à juil./24)

Contribution mensuelle de base sur 10 mois	Contribution mensuelle + demi-pension 3 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 4 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 5 repas	Contribution mensuelle + Internat
61,00 € * (assurance scolaire incluse)	127,00 € * (assurance scolaire incluse)	146,00 € (assurance scolaire incluse)	166,00 € (assurance scolaire incluse)	383,00 € (assurance scolaire incluse)

* Si vous souhaitez verser une contribution mensuelle plus importante, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 50 % (au-delà de 61,00 €).

Exemple : pour une contribution mensuelle de 101,00

soit une contribution volontaire de 40,00 €/par mois, sur 10 mois, (101,00 € - 61,00 €) ouvre droit à une **réduction d'impôt de 200,00 €.**

PRIX DU REPAS (pour un externe): 6,50 € - (Repas préparé par la famille) P.A.I.: 2 €

ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

LOCATION CASIER : 3 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle. (environ 9,00 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre. *Cotisation facultative.*

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. *Cotisation obligatoire pour accès gratuit aux services diocésains : Psychologue scolaire, orientation scolaire, animation institutionnelle.,*

Réduction accordée sur la scolarité

(pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
 - 50 % pour le 3^e enfant
 - Gratuit pour le 4^e enfant
- } Sur le plus jeune

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE

Classes de 6° Section Départementale Gymnastique

Année scolaire 2023 – 2024 (de sept./23 à juil./24)

Contribution mensuelle de base sur 10 mois	Contribution mensuelle + demi-pension 3 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 4 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 5 repas	Contribution mensuelle + Internat
61,00 € * (assurance scolaire incluse)	127,00 € * (assurance scolaire incluse)	146,00 € (assurance scolaire incluse)	166,00 € (assurance scolaire incluse)	278,00 € (assurance scolaire incluse)

* Si vous souhaitez verser une contribution mensuelle plus importante, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 50 % (au-delà de 61,00 €).

Exemple : pour une contribution mensuelle de 101,00

soit une contribution volontaire de 40,00 €/par mois, sur 10 mois, (101,00 € - 61,00 €) ouvre droit à une **réduction d'impôt de 200,00 €.**

PRIX DU REPAS (pour un externe): 6,50 € - (Repas préparé par la famille) P.A.I.: 2 €

ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

LOCATION CASIER : 3 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité
(pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
 - 50 % pour le 3^e enfant
 - Gratuit pour le 4^e enfant
- } Sur le plus jeune

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle. (environ 9,00 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

⁽¹⁾ Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre. *Cotisation facultative.*

⁽²⁾ Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. *Cotisation obligatoire pour accès gratuit aux services diocésains : Psychologue scolaire, orientation scolaire, animation institutionnelle.,*